

PRESENTATION DU PROJET

1. Intitulé du Projet

LE DEVENIR DES ADOLESCENTS APRES UNE MESURE DE PLACEMENT DANS LE CENTRE DE PROTECTION ET REINSERTION SOCIALE

2. Date de démarrage du projet

Juillet 2014

3. Composition de l'équipe de Recherche

a. Chef de projet

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
Mokeddem	Khedidja.	Docteure en psychologie	Maitre de recherche B	(Crasc)

b. Membres de l'équipe

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
Boukarma	Fatima	psychopédagogie	Professeur	Université de Tizi-Ouzou
Chachoua	Kamel.	sociologie	Chargé de recherche	l'IREMAM. Aix-En-Provence.
Karech	Nawal	Diplôme de magistrat	Juge d'instruction et juge des mineurs	la cour d'Oran

4. Résumé de la problématique

L'intérêt est porté à cette population dite « délinquante, en danger moral ou en difficulté relationnelle » après sa sortie du centre de de réinsertions et de protection sociale. Leurs conditions après la sortie du centre, les actions appropriées pour assurer leur retour à la vie dans la société, les obstacles rencontrés, la contribution de la société à soutenir ce devenir. On s'interroge également sur les conditions matérielles et juridiques mises en place par les politiques publiques de prise en charge pour aider ces jeunes à réintégrer la société.

Des lacunes visibles semblent entraver l'action éducative de réinsertion et d'intégration de ces adolescents à défaut de prise en charge de ces derniers après la fin du placement. L'absence d'institutions de poste cure remet en cause le travail de la prévention et du retour de ces jeunes filles et garçons à la vie sociale après une prise en charge par les centres.

Selon les articles de loi qui régissent les, établissement de la protection de l'enfance et l'adolescence, le soutien aux jeunes en difficultés placés dans des institutions de réinsertion sociale en Algérie, se poursuit jusqu'à l'âge de 18ans, âge de la majorité civile. L'absence de suivit par ces institutions de prise en charge éducative et de réinsertion après que ces jeunes quittent ces établissement. Absence de coordination entre ces établissements de prise en charge et de protection et les organismes de recrutement sur le marché du travail.

Ces jeunes ont le sentiment d'être mal outillés pour affronter les responsabilités de ce devenir après le centre. Les conditions ne sont pas automatiquement en leur faveur. Des lacunes visibles semblent entraver leur démarche. Le suivi en post cure semble absent. Cela rend le retour à la société difficile et ce à cause, de leur fragilité personnelle certains(es) sont en rupture avec la famille, en décrochage scolaire, sans qualification professionnelle, même s'ils/elles suivent une formation cette formation dans la plus part des cas n'est pas sanctionné par un diplôme car le jeune quitte le centre avant même la fin de la formation (fugues, ou main levée). La société les stigmatise et les traite de « repris de justice », cela pèse lourd sur eux et devient lourd à gérer. Ces

jeunes filles et garçons, en effet sont à risque de connaître l'échec. De telles situations, déstabilisent et laisse place au sentiment de rejet et au discrédit personnel.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la problématique de ce projet de recherche qui n'est que continuité de notre travail de magistère et de doctorat qui ont portés tous deux sur les adolescents délinquants, tous sexes confondus, placés dans des centres de réinsertions par ordonnance du juge des mineurs pour délit ou danger moral ou sous la demande des parents. La question du devenir de ces adolescents, après la fin du placement, pose le problème de la définition des vertus éducatives du placement et met en évidence le « déficit » de soutien à ces derniers en l'absence de suivi et d'accompagnement par les institutions de la protection et de la sauvegarde dès qu'ils/elles atteignent l'âge de majorité. Ces lieux de punitions, d'éducatons mais aussi de passage et d'institutionnalisation n'ont de sens réel que s'ils permettent des expériences de socialisation, et développent des moyens qui donne à ces jeunes la possibilité de renouer avec – le vivre en société – une fois la mesure achevé. L'enjeu est dès lors de percevoir comment ces institutions outillent ces jeunes filles et garçons pour pouvoir faire face à la vie une fois à l'extérieur.

Notre questionnement consiste à savoir : que sont devenus ces jeunes filles et garçons après qu'ils/elles aient quitté le centre de réinsertion sociale ? Comment ces jeunes filles et garçons abordent la vie quand la prise en charge prend fin ? Et comment ils/elles vivent cette transition ? Quelles est leurs situations sur le plan des trois transitions qui marquent le passage de l'âge adolescent à l'âge adulte autonome à savoir : Est –ce qu'ils/elles ont rejoint la famille et le milieu environnant ? Comment les relations de ces jeunes filles et garçons avec l'entourage familial, personnelle ou sociale contribuent à ce retour à la vie sociale ?

Est-ce qu'ils/elles se sont mariés (mode de relation) ? Est-ce qu'ils/elles ont trouvés du travail (autosuffisance financière) ? Quel apport individuel de ces jeunes filles et garçons eux-mêmes pour se préserver contre le risque de la récidive, de l'échec et assurer leurs devenirs ?

C'est à dire qu'est- ce qu'ils/elles ont fait pour assumer leurs devenirs après le placement ? Quels sont les éléments qui leurs ont été utile une fois revenue à la vie sociale ?

Quels sont les obstacles rencontrés dans cette trajectoire de retour ? Est ce qu'ils/elles se sentent les mêmes après cette prise en charge : quels sont les éléments qui leurs ont été utile dans ce parcours de retour ? C'est-à-dire qu'en est-il de leur capacité à réintégrer la société et à en saisir ses codes ?

Est-ce que ce retour est plus facile pour les garçons que pour les filles ? En tenant compte d'une part : du processus de socialisation qui n'est pas le même pour les filles et pour les garçons. Du regard de la société qui ne pardonne pas la fille dès qu'elle franchi le seuil de la porte de la maison. Les filles sont sujet de stigmatisation plus que les garçons. La réhabilitation de la fille par la société et la famille est plus difficile.

5. Répartition des Axes par chercheur.

Intitulé axe	Chercheur
1 Le passage par le centre de réinsertion sociale : opportunité ou obstacle	Khedidja Mokeddem et Kamel Chachoua
2 L'Interdépendance des transitions vers l'autonomie des adolescents ayant connu un placement	Boukerma / Aghlal Fatima- Zohra et Youcef khoudja,
3 Lacunes et insuffisance du dispositif juridique Algérien portant sur l'organisation pénitentiaire et de réinsertion sociale	Karech Nawal